



CONVENTION D'UTILISATION MATERIEL DE PROMOTION FFCK

A retourner signée et accompagnée du chèque de caution à :
F.F.C.K – 87 quai de la Marne – 94344 JOINVILLE LE PONT Cedex

- Je soussigné :
- Organisateur de la Manifestation :
- Qui se déroulera, Le :
A :
- Confirme ma demande du matériel suivant :

- Adresse de livraison
-

En tant qu'utilisateur, je m'engage à :

- Restituer l'ensemble du matériel, dans la semaine suivant l'opération
- Signaler les dommages ou pertes
- Payer la caution demandée de **762,24 euros**
- **Prendre en charge les frais de port Aller/Retour**

Attention : En cas de non paiement des frais de port ou des frais de matériel perdu ou endommagé, le chèque de caution sera encaissé.

De son côté, la F.F.C.K s'engage à :

- Fournir le matériel demandé en fonction de ses disponibilités
- Retourner le chèque de caution après vérification du colis retourné et paiement du transport

Cyril NIVEL

Pour la F.F.C.K

Le

.....
l'utilisateur

Le